

Journée pédagogique du 10 novembre 2023



Sortie au PEPS pour les élèves de la 1re à la 6e année

Sortie au Mille Pattes en avant-midi pour les élèves du préscolaire (4 et 5 ans)

Programmation au PEPS de l'Université Laval

En avant-midi, baignade dans le bassin et dans la piscine.

En après-midi, deux activités encadrées par les animateurs du PEPS.

Départ en autobus: 8h20

Retour en autobus: 14h45

Programmation pour le préscolaire (4 et 5 ans) : Sortie au Mille Pattes de Lévis en avant-midi

Viens bouger et t'amuser au centre d'amusement: plaisir garanti !

Départ en autobus: 8h40

Retour en autobus: 11h45

CONSIGNES IMPORTANTES À RESPECTER POUR LE PEPS

Afin de passer un moment sécuritaire et agréable, voici les consignes:

- 1) Puisque la baignade se fait le matin, nous vous conseillons fortement de faire placer le maillot de bain de votre enfant sous ses vêtements à la maison. Un temps précieux sera gagné rendu au vestiaire du PEPS.
- 2) Pour les élèves de 1re et 2e année, la veste de flottaison est obligatoire. Pour les élèves de 3e-4e-5e-6e année, elle n'est pas obligatoire, mais peut être offerte sur place. Merci de noter vos besoin plus bas.
- 3) Le casque (bonnet) de bain est **OBLIGATOIRE**. MERCI de le prévoir.

DANS QUEL ÉCOLE VOTRE ENFANT EST ATTENDU ?

Pour les élèves de 4e, 5e et 6e année: École des Mousserons

Les enfants et les parents se présentent à l'entrée du service de garde de l'école des Mousserons à partir de 7h le matin. Le parent doit accompagner son enfant et entrer par la porte située à droite de l'entrée principale. Vous devez vous diriger au local du service de garde. Christine l'éducatrice vous accueillera et validera la présence de votre enfant.

Pour les élèves du préscolaire à la 3e année: École de l'Alizé

Lorsque vous venez reconduire votre enfant aux journées pédagogiques, vous devez vous présenter à la porte avec lui. C'est le parent qui doit sonner et annoncer le nom complet et le degré de son enfant. Nous devons prendre le temps de vérifier chaque inscription. De plus, vous devez toujours avoir votre confirmation d'inscription de la journée pédagogique avec vous. Vous devez conserver cette confirmation jusqu'à la tenue de l'activité. Si lors de l'inscription vous ne la recevez pas, veuillez communiquer au 418-839-7877 p.1

Départ à pied de votre enfant

Si vous souhaitez que votre enfant quitte seul le service de garde, vous devez maintenant utiliser le formulaire ci-joint, le compléter à l'écrit et nous le faire parvenir, soit par courriel ou le jour même à l'accueil.

[Formulaire de départ à pied pour la journée pédagogique présente](#)

Quoi apporter pour le PEPS

- Maillot de bain (si possible sous les vêtements)
- Serviette de bain
- Bonnet de bain
- Sac de plastique pour mettre les trucs mouillés

- Espadrilles
- Vêtements confortables pour bouger
- Gourde d'eau
- Lunch froid
- Collations

Quoi apporter pour le Mille Pattes

- Espadrilles
- Vêtements confortables pour bouger
- Gourde d'eau
- Lunch froid
- Collations

Frais pour la journée

Frais de garde : 12,00\$

Frais d'activités et de transport : 25,05\$

Frais total : 37,05\$

Date limite d'inscription

20 octobre 2023 / 14h00

Renseignements importants

LIEU:

École de l'Alizé et des Mousserons

Pour l'enfant de l'école des Mousserons qui a des allergies, veuillez apporter son ÉPIPEN.

TRANSPORT:

Vous devez assurer le transport de votre enfant matin et soir.

INTERDIT:

Aliments contenant des noix et/ou arachides, bonbons, croustilles, boissons gazeuses, jeux électroniques.

MÉDICAMENTS:

Si votre enfant doit prendre une médication, ne pas oublier de le mentionner au personnel et prenez note que la prescription du médecin est obligatoire.

REPAS ET COLLATIONS POUR CETTE JOURNÉE:

Nous vous demandons de fournir un repas et des collations (fruits, légumes et produits laitiers). Prévoir une gourde d'eau.

HABILLEMENT POUR CETTE JOURNÉE:

Prévoir de bons vêtements selon la température et une tenue confortable.

Modalité en cas d'annulation ou d'absence

Selon notre régie interne:

Si votre enfant est inscrit, mais qu'il est absent lors de la journée pédagogique, nous vous facturerons les frais de garde (12,00\$). Les coûts reliés à l'activité ne vous seront pas facturés sauf pour les journées pédagogiques en juin.

Un préavis de deux semaines est nécessaire afin d'annuler l'inscription de la journée pédagogique sans quoi les frais de garde pour la journée seront facturés aux parents.

Sandra Talbot 418-839-7877 poste 1